Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500812-20260605-08126035-DE

Affiché le 08/06/2026

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Clayes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
14	10	11

Vote
A bulletin secret

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille et Vilaine

L'an 2026, le 5 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Clayes, dûment convoqué le Mardi 26 Mai 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de SICOT Philippe Maire de Clayes.

Présents :
M. SICOT Philippe, Maire, Mmes : BRIAND Véronique, GALISSON Carolane, ROBERT Chantale, ROULLEAU Nadine, MM : FOUILLET Claude, MENEUX Loïc, MUSSETA Jean-Christophe, NOBLANC Ewen, RENOUX Thierry

Excusé(s) ayant donné procuration : M. JAUNET Yvan à Mme ROBERT Chantale
Excusé(s) : Mmes : BAURES Estelle, GUINARD Solenne, VILBOUX Émilie

Mme BRIAND Véronique a été élu(e) secrétaire de séance

Délibération n°081-26-035
Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : M. Claude FOUILLET, M. Loïc MENEUX, M. Ewen NOBLANC et Mme Carolane GALISSON.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

b) Election des délégués :

Les candidatures enregistrées pour l'élection des délégués :
- M. Philippe SICOT
- M. Jean-Christophe MUSSETA
- Mme Nadine ROULLEAU

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500812-20260605-08126035-DE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs : 0
- bulletins nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :
- M. Philippe SICOT : 11 voix
- M. Jean-Christophe MUSSETA : 11 voix
- Mme ROULLEAU Nadine : 11 voix

M. Philippe SICOT, M. Jean-Christophe MUSSETA et Mme Nadine ROULLEAU ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Election des suppléants :

Les candidatures enregistrées pour l'élection des suppléants :
- M. Loïc MENEUX
- Mme BRIAND Véronique
- M. Ewen NOBLANC

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs : 0
- bulletins nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :
- M. Loïc MENEUX : 11 voix
- Mme BRIAND Véronique : 11 voix
- M. Ewen NOBLANC : 11 voix

M. Loïc MENEUX, Mme BRIAND Véronique et M. Ewen NOBLANC ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Pour copie conforme :
En mairie, le Lundi 8 Juin 2026

Le Maire
Philippe SICOT

MAIRIE DE CLAYES
(Ille-et-Vilaine)